



LFR Inclusion Responsable

Prendre part au développement durable d'entreprises de la zone euro sélectionnées en raison de leur engagement envers les personnes en situation de handicap



Objectif de l'investisseur

Rapprocher le rendement à long terme des actifs confiés de la croissance de l'économie réelle.

Objectif de gestion

Surperformer les marchés actions de la zone euro, sur l'horizon de placement recommandé, par la sélection d'actions de sociétés mettant en oeuvre une stratégie de développement durable et d'engagement envers les personnes en situation de handicap et offrant des perspectives de performance financière selon notre analyse IVA®

Stratégie de gestion

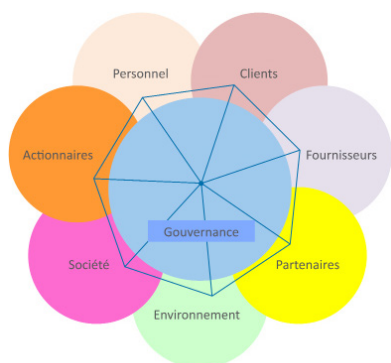
Analyse selon la méthode de Gestion Intégrale IVA®, pour sélectionner des sociétés ayant un engagement en faveur du développement durable et évaluation de la politique handicap de l'entreprise grâce à un questionnaire spécifique propriétaire «handicap au travail».

Tout d'abord, La Financière Responsable exclut systématiquement selon trois domaines (Environnement, Social et Gouvernance) les entreprises :

- (E) Ayant des impacts directs et indirects sur l'environnement non compatibles avec les enjeux de développement durable,
- (G) Ayant un lien direct ou indirect avec des activités liées aux bombes à sous-munitions et mines antipersonnel,
- (S) Faisant l'objet de controverses et infractions avérées en matière sociale et Droits de l'Homme,
- (S) Ayant pratiqué des licenciements sans accompagnement au cours des trois dernières années
- Refusant de communiquer les informations extra-financières et/ou financières.

Dans le cadre de la politique handicap sept piliers sont particulièrement analysés :

- 1 Les mesures chiffrées
- 2 La formalisation de la politique de l'emploi (accueil, inclusion et développement professionnel)
- 3 L'adaptation des locaux
- 4 Le recrutement et l'intégration
- 5 La rétention des personnes
- 6 Les initiatives spécifiques ou le soutien aux programmes d'inclusion
- 7 Les opérations réservées au secteur protégé



Style de gestion : Integral Growth®

Dans une optique de gestion à long terme, nous nous intéressons aux entreprises de croissance.

Univers d'investissement

Le fonds est principalement investi en actions de sociétés des pays de l'Union Européenne, zone euro et hors zone euro (max 10%), de toutes tailles de capitalisation et de tous secteurs. Le FCP pourra également être investi à hauteur de 10% maximum de l'actif net en supports de taux ou de trésorerie, soit en direct, soit par l'intermédiaire d'OPC.

L'utilité sociale et environnementale du fonds

Outil de mesure du développement intégral, l'Empreinte Ecosociale® du FCP LFR Euro Développement Durable démontre, de façon détaillée, l'utilité sociale et environnementale du fonds. La base de données 2ID® (Inclusion Indicators Database)

La Financière Responsable s'est vu récompensée, en décembre 2017, du Trophée RSE 2017 pour la Finance Responsable pour sa méthode de gestion financière responsable, la Gestion Intégrale IVA®.



LFR Inclusion Responsable est un fonds ISR ouvert au public et respecte l'ensemble des recommandations du Code de Transparence de l'AFG et du FIR. Le Code de Transparence du fonds est accessible sur le site Internet de La Financière Responsable.



www.la-financiere-responsable.fr

La Financière Responsable, siège social : 52 rue de Ponthieu - 75008 Paris, tél : 01 75 77 75 00.
Société de Gestion de Portefeuille au capital de 1 168 719 euros, agréée en avril 2008 par l'AMF sous le n° GP08000001.
Agrément de gestion d'OPCVM, FIA, épargne salariale, non coté pour les fonds solidaires.

Caractéristiques du FCP

Date de création : 28/06/2019
Conforme aux normes européennes
Zone d'investissement : actions de la zone euro
Exposition au risque actions : de 90% à 100% de l'actif net
Classification AMF : actions de pays de la zone euro
Horizon de placement minimum conseillé : 5 ans

Indice indicatif : Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis
Affectation des résultats : capitalisation (parts F, I, L, GP, P)
FCP éligible au PEA
Risque de change : accessoire
Devise de comptabilisation : euro

Types de parts et montant minimum de la souscription initiale

Parts	Clientèle	Code ISIN	Souscription initiale minimum
F	Organismes caritatifs et humanitaires sans but lucratif (fondations, associations,...)	FR0013418647	1 000 000 €
I	Investisseurs institutionnels et grands investisseurs particuliers	FR0013418654	100 000 €
L	investisseurs personnes morales et grands investisseurs particuliers	FR0013418662	5 000 000 €
GP	Distribution ou multi-gestion	FR0013418670	néant
P	Tous souscripteurs	FR0013418688	néant

Frais

Droits d'entrée maximum : de 4% (parts I, GP, P) à 6% (parts F et L) non acquis au fonds

Droits de sortie : néant

Frais de gestion fixes max (TTC) : 0.50% (part F), 0.80% (part L), 1.10% (part GP), 1.60% (part I), 1.10% , 2.20% (part P)

Frais de gestion variables (TTC) : pour les parts I, D, L, GP et P - en cas de performance positive, 25% de la surperformance, au-delà de l'indice Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis : en cas de performance positive, 25% de la surperformance, au-delà de l'indice Euro Stoxx 50 dividendes nets réinvestis

Informations pratiques

Valorisation : quotidienne en clôture

Transmission à BNP Paribas Securities Services des ordres : avant 11 heures

Diffusion de la VL : Reuters, Bloomberg, Telekurs, Quantalys, Morningstar, Fund KIS

Dépositaire : BNP Paribas Securities Services

Valorisateur : BNP Paribas Securities Services

L'équipe de gestion



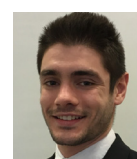
Stéphane Prévost



Robin Monegier
du Sorbier



Steven Prevost



Balthazar Laporte

Contacts

Arielle Cressent acressent@lfram.fr 01.75.77.75.09

Florent Pinteau fpinteau@lfram.fr 01.75.77.75.11

Olivier Johonet ojohonet@lfram.fr 01.75.77.75.07

Avertissement

La Financière Responsable est une marque déposée. La Gestion Intégrale IVA® (Integral Value Approach), Integral Growth® et l'Empreinte Ecosociale® sont des marques déposées par La Financière Responsable. Ce document est la propriété de La Financière Responsable. Ce document d'information est non contractuel. Il est remis uniquement à titre d'information et ne saurait constituer une offre de souscription ou d'achat de fonds d'investissement ou de tout instrument financier, ou une sollicitation à investir. Il appartient à chaque investisseur de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations qui lui ont été fournies, à sa propre analyse des risques, en s'entourant au besoin de l'avis de tous les conseils spécialisés en la matière. Le prospectus de l'OPCVM, qui comprend notamment la présentation des risques encourus, est disponible sur le site Internet de La Financière Responsable (www.la-financiere-responsable.fr) ou sur simple demande auprès notre service commercial. Les fonds investis en actions présentent un risque de perte en capital.